

13 nov 2021 -21:50

Réaction de la Ministre fédérale du Climat à l'accord de la COP 26 : « Je veux maintenant tirer le meilleur de cet accord »

La 26ème Conférence des Nations Unies sur le dérèglement climatique est arrivée à son terme. Jusqu'au bout il s'est agi de maintenir l'ambition la plus haute possible dans un difficile équilibre entre les parties. La Ministre fédérale du Climat, Zakia Khattabi, veut désormais regarder vers l'avenir : « *il y a beaucoup à dire sur l'accord. Des déceptions, mais également de notables motifs de satisfaction. A nous désormais de tirer le meilleur parti des différents éléments de l'accord* ».

L'objectif des 1,5°

La Ministre dit toute sa satisfaction de voir l'état de la science et le dernier rapport du Giec cités comme références et voir confirmé et bétonné l'objectif de 1,5°C inscrit dans l'accord de Paris. Maintenir l'augmentation des températures sous la barre du 1,5° était vital pour l'avenir de nos sociétés. Pour y parvenir, les Etats sont appelés à renforcer leurs objectifs pour 2030, et chaque année une réunion ministérielle se penchera sur l'état des avancées.

Le financement international

Aujourd'hui, les pays et communautés qui payent le plus lourd tribut au dérèglement climatique sont souvent celles et ceux qui en portent le moins la responsabilité. L'accord affirme que l'objectif d'un financement à hauteur de 100 milliards doit être respecté au plus vite et les pays développés sont appelés à doubler la contribution collective au financement de l'adaptation. « *Les pays en développement nous ont appelés, légitimement, à d'ambitieux engagements politiques et financiers en matière d'adaptation et de pertes et dommages. Le programme de travail et le dialogue mis en place ne sont que les premiers jalons en vue d'une solidarité renforcée* », analyse la Ministre.

Les règles du jeu

Les règles de collaboration au niveau international (marché du carbone, rapportage et *common time frames*) ont enfin été définies. Pour la Ministre, « *ces règles, fixées après 6 ans de discussion, contribueront à garantir l'intégrité environnementale de l'Accord de Paris, à garantir la transparence et la responsabilité des parties et par là contribuer à une plus grande confiance réciproque dans le processus* ».

La Ministre relève enfin quelques points de satisfaction particuliers comme :

- la référence à la transition juste ;
- la reconnaissance de l'importance de l'intégrité de tous les écosystèmes (dont les forêts et les océans) et la nécessaire protection de la biodiversité ;

- la reconnaissance du rôle que jouent les peuples indigènes, les jeunes, les femmes ou plus généralement la société civile.

Elle conclut : *"Cet accord est imparfait. Il s'agit d'un compromis entre 197 Etats. Mais il contient les fondations de politiques plus ambitieuses. Il appartient désormais à toutes les régions et à tous les États d'assumer leurs responsabilités. Je choisis pour ma part de me tourner vers l'avenir et d'en tirer le meilleur parti pour plus d'ambition et d'actions concrètes, dans l'intérêt de toutes et de tous, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs»*, conclut la Ministre Zakia Khattabi.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole
+32 478 34 23 77
pascal.devos@khattabi.fed.be